|  |
| --- |
| CD/2253 |
| **Conférence du désarmement** | 23 septembre 2022Original : français  |

 Note verbale datée du 14 septembre 2022 de la Délégation de la République Démocratique du Congo auprès des Nations Unies et des autres Organisations Internationales à Genève transmettant la déclaration prononcée par l'Ambassadeur S.E. M. Paul Empole Losoko Efambe à la séance plénière du 26 mai 2022

 La Mission Permanente de la République Démocratique du Congo auprès de l'Office des Nations Unies et des Institutions Spécialisées à Genève présente ses compliments au Bureau des affaires de désarmement à Genève et a l'honneur de l'informer que la République Démocratique du Congo demande que la déclaration jointe en annexe, qui a été faite par Son Excellence Monsieur Paul Empole Losoko Efambe, Ambassadeur et Représentant Permanent de la République Démocratique du Congo auprès de l'Office des Nations Unies et des Institutions spécialisées à Genève, à la séance plénière du 26 mai 2022 après sa présentation des lettres des créances, comme Ambassadeur et Représentant Permanent auprès de la Conférence du désarmement, soit distribuée en tant que document officiel de la Conférence du Désarmement.

 La Mission Permanente de la République Démocratique du Congo auprès de l'Office des Nations Unies et des Institutions Spécialisées à Genève saisit cette occasion pour renouveler au Bureau des affaires du désarmement à Genève, les assurances de sa haute considération.

Annex

 Déclaration prononcée par l'Ambassadeur S.E. M. Paul Empole Losoko Efambe à la séance plénière du 26 mai 2022

 Monsieur le Président,

 C’est un honneur et un réel plaisir pour moi que de prendre la parole devant cette Conférence qui a la noble mission d’assurer à l’échelon multilatéral la non-prolifération et de réaliser le désarmement sous tous ses aspects.

 Et comme il s’agit de ma première fois de prendre la parole, je voudrais vous adresser mes chaleureuses félicitations, Monsieur le Président ainsi qu’à votre pays le Cuba, pour la manière dont vous avez assuré la présidence de la Conférence au cours de ce dernier segment de la deuxième phase.

 J’aimerais également saisir l’occasion pour saluer et féliciter Mme Mélanie Régimbal, pour sa nomination comme Directrice de l’Office des Nations Unies pour les Affaires du Désarmement. Nous sommes convaincus que ses 25 ans d’expérience dans le domaine du désarmement multilatéral aideront beaucoup la Conférence.

 Monsieur le Président,

 Distingués collègues,

 Je viens d’arriver à Genève il y a environ quatre semaines comme Ambassadeur et Représentant Permanent de la République Démocratique du Congo, et je tiens à vous dire combien je suis heureux d’être parmi vous et combien j’ai hâte de travailler collectivement et individuellement avec chacun de vous au sein de la Conférence du Désarmement.

 Conformément à ses obligations internationales et pour donner la chance à la paix et à la sécurité dans le monde, la République Démocratique du Congo mène une politique très engagée en matière de contrôle d’armes classiques et de destruction massive, ainsi qu’à d’autres questions de désarmement et de non-prolifération.

 C’est dans ce contexte que mon pays s’emploie depuis un certain nombre d’années au travail d’harmonisation de la législation nationale sur les armes avec les instruments juridiques internationaux auxquels il a souscrits. Pour ce faire, le Gouvernement a axé sa politique de mise en oeuvre de ces Traités principalement sur le contrôle des transferts d’armes et leur traçabilité, ainsi que sur le désarmement et la gestion physique et la sécurité de ses stocks nationaux des armes classiques.

 Plusieurs actions ont été menées par le Gouvernement dans cet objectif, notamment :

* La destruction des munitions et bombes obsolètes;
* La sensibilisation intense de la population civile sur toute l’étendue du territoire national sur le danger de la détention illégale et la circulation illicite d’armes légères et de petit calibre qui déciment au quotidien nos populations;
* La mise en oeuvre de la Convention sur les mines anti-personnel afin de mettre fin aux souffrances et aux pertes causées par ces engins qui tuent et mutilent des milliers de civils innocents chaque année;
* Le marquage des armes détenues par les Forces de Défense et de Sécurité nationales ainsi que la construction des armureries à leur profit; etc.

 Monsieur le Président,

 Je salue les efforts soutenus de votre délégation ainsi que les pertinentes contributions des États membres pour parvenir à un consensus autour du texte relatif à la mise à jour du Règlement Intérieur de la Conférence dans le but de refléter le respect du multilinguisme ainsi que de la valeur genre et de l’égalité hommes et femmes aux travaux de la Conférence. La parité est sacrée en République Démocratique du Congo qui l’a adoptée dans sa Constitution. Et mon pays soutient la participation équitable des femmes et des hommes aux travaux de la Conférence.

 Par ailleurs, conformément à son mandat, la Conférence a, durant toutes ces années de son histoire, édicté des normes et négocier des Traités qui ont permis de renforcer la sécurité et la stabilité dans le monde.

 Aussi, mon pays exprime-t-il son inquiétude de voir la situation de guerre actuelle en Europe pousser les États vers un élan contraire aux ambitions de la Conférence, c’est-à-dire vers l’armement et non plus le désarmement. Il ne faudrait pas que ce que notre Conférence incarne, à savoir le désarmement, ne soit finalement remis en cause au niveau international et que les États s’activent à l’armement et renoncent à l’application des instruments qu’ils ont réussi à négocier dans cette enceinte, particulièrement la Convention sur les armes chimiques.

 Il est urgent de définir, collectivement et de bonne foi, des voies et moyens pour retourner à la voie de la sagesse et du dialogue qui avait milité en faveur du désarmement et de la non-prolifération, et de la mise en place de cette Conférence. Car le désarmement, c’est aussi et surtout notre sécurité collective. Et c’est au sein de cette enceinte que nous avons le devoir de réfléchir et de discuter sur ces voies et moyens.

 Monsieur le Président,

 Estimés collègues,

 Mon pays va assumer la présidence de la Conférence du Désarmement au cours de la Troisième partie de la session de 2022, soit la dernière semaine du mois de juin 2022 ainsi que durant les trois premières semaines du mois d’août 2022. J’aimerai donc saisir cette occasion pour solliciter l’appui de tous, États parties comme observateurs, comme vous l’avez toujours fait, durant cette présidence de la République Démocratique du Congo de la Conférence du Désarmement.

 Pendant sa présidence, mon pays souhaiterait notamment organiser des discussions concernant de nouvelles types d’armes et de guerres tel que les cyber guerres et les cyber armes ainsi que d’autres types d’armes nées de l’intelligence artificielle à l’instar des drones et autres engins volants dont nous souhaiterions voir notre Conférence approfondir les réflexions et les discussions (aux titres des points 5 et 6 de l’ordre du jour) afin de mieux les réglementer et de prévenir l’humanité de ces nouvelles types de menaces.

 Je vous remercie de votre attention.